

Enquête de mobilité sur le parc d'activités de l'Aérodrome

20 octobre 2009



Introduction

- Il s'agit de la première étape d'une **démarche globale** (un PDE collectif accessible à toutes les entreprises du parc d'activités de l'Aérodrome Est et Ouest)
- Elle s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité du parc d'activités
- Partenariat entre **CCI du Valenciennois**, le **SITURV** et l'association **Aéropark**



Éléments déclencheurs de la démarche

- Les difficultés de mobilité sur le parc d'activités notamment la desserte en transports en commun
- La nécessité de sécuriser les aménagements
- La recherche de solutions pour limiter l'usage de la voiture



1^{ère} étape : Diagnostic préalable auprès des salariés

- *6 174 salariés sur le parc d'activités Est et Ouest : potentiel important de personnes concernées (189 entreprises)*
- *Une enquête auprès de 33 Entreprises a permis de révéler :*
 - *Les modes de transport des salariés domicile travail*
 - *Leurs avantages et inconvénients*
 - *Les perspectives de transports alternatifs*



Principaux résultats de l'enquête

Périmètre de domiciliation des salariés

- **12%** résident à **Valenciennes**
- **40 %** résident dans une commune appartenant au réseau d'intervention du SITURV



Principaux résultats de l'enquête

Les modes de transport des salariés :

- **82%** se rendent à leur travail en **voiture**
- **13%** font du **covoiturage**
- 5% utilisent les transports en commun (tramway, bus, train)
- 5% viennent en 2 roues motorisé
- 3% viennent en vélo
- 1% viennent à pied

Les motivations de l'usage de la voiture :

- la rapidité
- la praticité
- pas d'autres moyens

Les inconvénients de l'usage de la voiture :

- **30%** le coût (carburant, entretien, réparation, usage)
- **20%** les embouteillages



Principaux résultats de l'enquête

Les déplacements durant le déjeuner :

- 68% déjeunent sur leur lieux de travail
- 26% des personnes qui déjeunent à l'extérieur utilisent leur voiture (domicile, restaurant, autre)

Les déplacements professionnels :

- 36% sont concernés par les déplacements professionnels



Principaux résultats de l'enquête

Les alternatives à l'usage de la voiture :

- **56%** sont prêts à utiliser un autre mode de transport que la voiture

Les autres alternatives :

- **38%** sont favorables au covoiturage
- **37%** sont favorables à l'utilisation des transports en commun
- **10%** sont intéressés par le vélo



Principaux résultats de l'enquête

Les mesures incitatives en faveur du vélo

- 21% déclarent être intéressés par le vélo
- Aménagement cyclable du trajet

Les mesures incitatives en faveur des transports en commun

- Création d'un arrêt de bus près du lieu de travail
- Mise en place d'une navette depuis le lieu de travail jusqu'à la station de tramway la plus proche
- Prix d'abonnement réduit aux transports en commun
- Meilleure fréquence de passage des bus.

Le mesures incitatives en faveur du covoiturage

- 48% déclarent être intéressés par le covoiturage
- Service de mise en relation pour trouver des covoitureurs
- Retour assuré en cas de défaillance du covoitureur conducteur



Principaux résultats de l'enquête

Plan de Déplacements de Zone

- **86%** sont favorables à la mise en place d'un Plan de Déplacements à l'échelle du parc d'activités de l'Aérodrome Est et Ouest



Pistes d'actions

Transport en commun :

- Amélioration de la desserte (davantage de bus, création d'arrêt, correspondance entre tramway et bus...)
- Coordination des horaires de passage avec l'affluence sur le parc
- Augmentation de la fréquence et respect des horaires de passage
- Information, sensibilisation

Covoiturage :

- Mise en place d'une base de données covoiturage pour les salariés du parc
- Information, sensibilisation

Vélo, piétons :

- Amélioration de la sécurité des déplacements (pistes cyclables, trottoirs, éclairage, salage...)
- Assurer les liaisons des différents modes doux avec les transports en commun



Pistes d'actions

En pratique :

- Réflexion à engager avec le futur délégataire du réseau Transvilles à partir du 1er Janvier 2010 sur la desserte de la zone par transports collectifs (moyen terme)
- Sensibilisation régulière des salariés aux modes alternatifs à la voiture (covoiturage, bus, vélo, marche à pied...)
- Réduction tarifaire sur l'abonnement collectif pour les salariés des entreprises ayant signé une convention PDE avec le SITURV et Transvilles (convention collective ou convention individuelle ?)
- Politique de stationnement favorable aux covoitureurs
- Mise en place d'actions liées au vélo sur le site des entreprises (garage à vélos abrités et sécurisés, fourniture d'un kit vélo...)
- Mise en place de la plateforme de covoiturage pour les salariés de l'ensemble des entreprises de la zone (action immédiate)



2^{ème} étape : Elaboration du dispositif

- *Les objectifs du PDE collectif :*
 - *Améliorer l'accessibilité du site par des modes alternatifs à la voiture*
 - *Améliorer la fluidité du trafic*
 - *Limiter la pollution et agir en faveur de l'environnement*
 - *Améliorer l'accueil et le confort des usagers du parc d'activités (salariés, clients, fournisseurs, visiteurs...)*



- *Les actions du PDE collectif :*
 - ***Information** et **promotion** des alternatives à la voiture*
 - *Promotion du **covoiturage** grâce au site de mise en relation de covoitureurs du SITURV*
 - *Promotion des **déplacements doux** (vélo, marche à pied...)*



➤ *Les acteurs associés :*

➤ *La CCI*

➤ *Le SITURV*

➤ *L'association Aéroport*

➤ *Les entreprises du parc*

➤ *Les collectivités locales*



➤ *Le rôle des partenaires*

➤ Assurer la **prospection** des entreprises et la **promotion** de la démarche

➤ **Interface** entre les acteurs

➤ Se positionner sur des actions en faveur du **développement durable**



Conclusion

- *Mise en lumière des dysfonctionnements liés aux déplacements sur le parc*
- *Définition des besoins en mobilité des salariés*
- *Dégager des pistes de réflexion en partenariat avec le SITURV et les collectivités locales*



Perspectives

- *Définition des parties prenantes au projet de Plan de Déplacement de Zone*
- *Création d'un comité de pilotage et d'un comité technique*
- *Elaboration du programme d'actions*
- *Mise en place d'actions de communication et d'information pour les entreprises du parc*



1^{ère} action : Promotion du covoiturage

*Accès à la plateforme de covoiturage du
SITURV*

